



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Le Parlement letton interdit l'élevage d'animaux à fourrure

L'initiative citoyenne européenne (ICE) *Fur Free Europe* a toujours le vent en poupe

Zurich, le 23.09.2022 – Le Parlement letton a voté à la majorité en faveur d'une interdiction totale de l'élevage d'animaux à fourrure, qui entrera en vigueur en 2028. La Lettonie devient ainsi le 15ème pays de l'Union européenne à s'opposer à la souffrance animale dans les fermes d'élevage d'animaux à fourrure. Ces dernières années, le nombre d'animaux élevés pour leur fourrure a rapidement diminué dans ce pays balte. Alors qu'ils étaient encore plus de 600'000 en 2017, ils n'étaient plus que 300'000 l'année dernière à être élevés pour leur fourrure.

Une initiative citoyenne européenne en cours demande l'interdiction de l'élevage et de l'abattage d'animaux « dans le seul but ou dans le but principal de produire de la fourrure, ainsi que la commercialisation de fourrure d'animaux d'élevage et de produits en contenant » dans toute l'UE. L'initiative a jusqu'à présent recueilli 350'000 signatures.

Thomas Pietsch, responsable du secteur Animaux sauvages dans le textile chez QUATRE PATTES déclare : « Il y a un courant inéluctable contre l'élevage et la vente de fourrure en Europe. C'est un moment important pour l'initiative. La Lettonie, qui est le 15ème État membre de l'UE à émettre une telle interdiction à l'échelle européenne, et ne sera certainement pas le dernier. Nous saluons sans retenue la décision de la Lettonie ».

L'élevage d'animaux à fourrure est dépassé, cruel par nature et présente un risque pour la santé humaine. Selon Thomas Pietsch, la pandémie du COVID-19 en est un exemple alarmant. « L'époque de la détention et de la mise à mort d'animaux dans le seul ou principal but de produire de la fourrure et de la commercialisation de fourrure d'animaux d'élevage et de produits en contenant, doit immédiatement cesser ».

Informations de fond

L'ICE « *Fur Free Europe* » a officiellement été enregistrée par la Commission européenne le 16 mars 2022 et est depuis le 18 mai 2022 accessible durant une année. L'initiative a été déposée par un groupe de citoyennes et de citoyens provenant de sept États membres de l'UE.

Lien : <https://furfreeeurope.four-paws.org/>